



Taille de haie privative, ramassage des feuilles et branches

Par **marck**, le **26/06/2014** à **17:56**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

Je taille ma haie - privative- d'un côté comme de l'autre: aussi bien sur mon terrain que celui de mon voisin.

Or ce dernier devient de plus en plus exigeant et me demande de ramasser le feuillage et les branchages ou même les brindilles. Cela va jusqu'à un "balayage de cour". En a-t-il le droit, car cela devient presque abusif.

Merci pour votre réponse,

Bien à vous

Par **Lag0**, le **26/06/2014** à **20:12**

Bonjour,

Si vous laissez des débris chez votre voisin, il a tout à fait le droit d'être exigeant !

C'est votre haie, pas la sienne, il ne doit donc pas en subir le moindre préjudice...